

Pendant la guerre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann
Téléphone 1808 o o o Kapellenstrasse 6 o o o Compte de chèques N° III 1366
◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ Parait tous les mois ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Page
1. Pendant la guerre	13
2. Union syndicale internationale	16
3. Les Tribunaux de Prud'hommes en Suisse	18
4. Leurs théories	19

	Page
5. Séance de la Commission syndicale	19
6. Dans les Fédérations	21
7. Mouvement syndical international	23
8. Divers	24

Pendant la guerre

Dans le monde des industriels

La guerre, parmi tout le mal dont elle sera cause, aura au moins démontré que les intérêts capitalistes ignorent tout ce qui touche à la sentimentalité, et qu'ils font fi de « l'Union sacrée » quand elle leur est préjudiciable. On vient d'avoir deux exemples du sans-gêne avec lequel le monde patronal qui, à tout propos, plaint les ouvriers de ce que le « syndicat les prive de leur liberté individuelle », entend servir ses intérêts dans les moments pénibles que nous vivons. Les militants ouvriers n'ont pas eu besoin de ces exemples pour leur apprendre combien le patronat ose tout, et que souvent il trouve un appui dans les autorités. Les mesures que, d'un commun accord, les industriels et les autorités prennent en temps de grève ont toujours été suffisamment édifiantes pour que de nouveaux exemples ne soient pas d'une nécessité absolue. Mais dans les deux cas qui nous intéressent, l'attitude des industriels à l'égard des ouvriers est tellement contradictoire, parce que leurs intérêts le veulent ainsi, qu'elle vaut la peine d'être signalée. Il s'agit, d'une part, des industriels sur machines qui cherchent à empêcher le départ d'ouvriers suisses à l'étranger, et, d'autre part, de certains industriels en horlogerie qui, non seulement favorisent le départ des ouvriers, mais le font précéder de l'exode de l'industrie. Et cette attitude est d'autant plus intéressante qu'il s'agit, en l'occurrence, de patriotes incontestables et... incontestés.

Union sacrée

Si des mesures devaient être prises, pendant la guerre, à l'adresse de la classe ouvrière par les autorités et par les industriels, ça ne devait être que des mesures de nature à lui faciliter l'existence, ou plutôt à atténuer les fâcheux ef-

fets de la guerre. Parce qu'enfin, si quelqu'un a cru à « l'Union sacrée » et s'est sacrifié pour sauvegarder les intérêts du pays, c'est bien le monde des exploités.

Quand la guerre éclata, au mois d'août 1914, les gouvernements de tous les pays s'empressèrent de faire appel à la classe ouvrière, en la suppliant de faire trêve à la lutte de classe, pour ne penser qu'à la patrie menacée. En Suisse, on peut affirmer que les ouvriers ont fait largement leur devoir à ce sujet. Quoique ne possédant rien, ils ont gardé fidèlement les frontières et se sont montrés prêts à faire le maximum de sacrifices.

Or, pendant ce temps, qu'elle fut l'attitude des possédants et d'un certain patronat, en particulier? Les beaux sentiments patriotiques cédèrent bien vite le pas devant les intérêts particuliers. Partout où l'organisation syndicale n'existait pas, ou n'était pas suffisamment développée, ce fut la spéculation sur la misère.

Chez les industriels sur machines et sur métaux

Dans cette branche d'industrie, le patronat ne manqua pas de profiter de l'occasion qu'il avait de se lancer à la curée. Les baisses de salaire furent nombreuses et nombreux aussi furent les ouvriers auxquels on notifia leur congé, alors qu'ils étaient aux frontières. Dans certaines régions, la réaction profita de l'occasion pour priver le peuple d'un droit constitutionnel, le droit de réunion. Quant à la presse patronale, qui aurait dû s'inspirer de « l'Union sacrée » pour rappeler à l'ordre ces gens-là, elle se moquait de leurs victimes.

Mais messieurs les industriels comptaient sans la reprise du travail, quand ils supposaient que les ouvriers accepteraient sans mot dire toutes les conditions qu'on voulait bien leur imposer. Grâce aux commandes de guerre, la main-d'œuvre

se fit de plus en plus rare, surtout parmi les ouvriers qualifiés de l'industrie des métaux. La demande dépassa l'offre à tel point que les patrons considéraient bientôt comme très désirables les éléments « sans valeur » qu'ils jetaient sur le pavé peu de temps auparavant. Et ce qui rarifia la main-d'œuvre, ce fut aussi la forte demande d'ouvriers de la part des pays belligérants. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que des ouvriers privés de travail ou ayant subi des baisses et toutes sortes de vexations depuis la guerre, profitent de l'aubaine et n'hésitent pas un instant à émigrer. Un peu désemparés au début, les industriels eurent tôt fait de reprendre leur sang-froid et de demander au Conseil fédéral qu'il interdise, *dans l'intérêt de l'industrie suisse*, l'émigration des ouvriers.

Interdiction d'émigrer

Il est évident que le problème de l'émigration, au point de vue industriel, se pose très fortement pendant la guerre. Les champs de bataille auront fait un tel carnage de vies humaines, qu'il y va de l'avenir industriel de plus d'un pays belligérant. Et c'est parce que le monde ouvrier le sait qu'il demandait une conférence avec les industriels, où serait examiné ce problème. Mais là encore, les patrons en cause défendaient des intérêts privés et ne pouvaient pas prendre part à une conférence, à l'occasion de laquelle les représentants ouvriers n'auraient pas manqué de leur dire quelques vérités. Ce qu'ils voulaient, c'était une interdiction pure et simple d'émigrer, dans le genre de celles qu'on prend à l'égard du bétail de boucherie. Ce qu'ils voulaient, c'était le retour à l'exploitation des serfs du moyen âge. Dans tous les cas, ces grands patriotes ne pouvaient pas prétendre que l'intérêt de la défense nationale exigeait une telle mesure, puisque la plus grande partie de nos industriels exécutent des commandes de guerre pour les belligérants. Il est bon d'ajouter que plusieurs parmi ces fournisseurs de guerre possèdent des succursales à l'étranger et y envoient des ouvriers suisses. Et au moment même où on demande d'interdire l'émigration de la main-d'œuvre, on persécute des ouvriers pour leur activité syndicale, et on les empêche de gagner leur vie au moyen de listes noires. Toutes ces attitudes contradictoires démontrent bien qu'il s'agit de la défense d'intérêts privés au mépris de l'intérêt général.

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, plus particulièrement intéressée, n'a pas manqué de protester et de prendre des mesures contre un pareil scandale. Et c'est avec raison qu'elle a dit, parlant de la demande des industriels au Conseil fédéral:

« Une telle demande au gouvernement de la plus ancienne des démocraties est quelque chose de tellement inouï, qu'elle provoque notre protestation.

Elle démontre l'état d'esprit de cette catégorie d'individus. Rien ne leur est sacré, rien ne mérite du respect, lorsqu'ils ne le croient pas en harmonie avec leurs intérêts. Ils ont perdu toute contenance morale. »

L'émigration des ouvriers peut être empêchée si l'on introduit des conditions de travail qui permettent aux ouvriers de vivre convenablement. Mais c'est ce que les entrepreneurs refusent de faire. Malgré de nombreuses et lucratives commandes, ils n'ont tenu compte du renchérissement de la vie que dans les cas où ils y étaient directement forcés. Et même dans ces cas, l'augmentation des salaires n'a pas eu lieu dans la mesure où la bonne marche des affaires des temps derniers et présents l'eût permis.

* * *

Du reste, il n'y a pas que des industriels suisses qui demandent qu'on interdise le départ d'ouvriers à l'étranger. Actuellement, en Hollande, une interdiction d'émigration des ouvriers sur métaux agite également l'opinion publique. Le fait direct qui a provoqué la discussion publique a été l'empêchement par les autorités militaires faite à quelques ouvriers sur métaux de partir en Angleterre. Il s'agit d'ouvriers sur métaux hollandais engagés dans les fabriques de munitions anglaises, mais astreints au service de réserve en Hollande. Selon les communiqués du gouvernement, il s'agit de mesures de défense nationale. Le comité de la Fédération hollandaise des ouvriers sur métaux suppose, dans un appel à ses membres, que cela a eu lieu sur la pression des patrons qui craignent qu'une forte émigration ne fasse augmenter les salaires et pour conserver leurs ouvriers. La résolution du congrès extraordinaire des métallurgistes exprime la même crainte. La presse anglophile du pays reproche au gouvernement que ces mesures auraient été prises en faveur de l'Allemagne, tandis que les cercles germanophiles prétendent que les Hollandais occupés dans les régions frontières de l'Allemagne seraient mobilisés depuis longtemps, alors que le gouvernement ne ferait rien contre l'émigration des ouvriers en Angleterre. Le comité de la Fédération des ouvriers sur métaux conseille aux métallurgistes de rester à l'organisation et de chercher à faire augmenter les salaires.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Dans l'horlogerie

Tandis que les industriels sur machines demandent qu'on interdise l'émigration des ouvriers, certains industriels de l'horlogerie cherchent à

transplanter la fabrication de la « boîte or » en Angleterre, et font de gros efforts pour engager un personnel qualifié. En temps de forte marche des affaires, il ne serait évidemment pas possible de décider la main-d'œuvre qualifiée à émigrer, et c'est encore une spéculation des fabricants en cause que de profiter de la misère des ouvriers pour les décider à passer la frontière.

Ce n'est pas aujourd'hui seulement que des industriels suisses cherchent à transplanter l'industrie horlogère. A côté de nombreuses tentatives qui n'ont pas eu de suites heureuses, plusieurs fabriques existent à l'étranger. Qui ne connaît, par exemple, les efforts faits dans ce domaine, et plus ou moins couronnés de succès, du colonel Obrecht, de Granges, grand patriote s'il en fût. En ce qui concerne plus particulièrement la boîte, l'Amérique a déjà porté un coup sensible à l'industrie suisse, et le Japon commence à livrer la boîte or, sans compter que la fabrication de la boîte argent et métal se fait dans de grandes proportions. A ce sujet, on ne connaîtra jamais la responsabilité de certains industriels. Même dans le cas qui nous intéresse, si le syndicat ouvrier n'avait pas découvert le rôle joué par un homme considéré dans le monde des industriels, le principal coupable continuerait à fonctionner dans les autorités, dans les commissions industrielles et dans la Chambre cantonale neuchâteloise de l'industrie et du commerce. Cette dernière, est-il besoin de le dire, a pour but de sauvegarder des intérêts de l'industrie horlogère suisse. Encore là, c'est donc un grand patriote, député, qui n'hésite pas un instant à sacrifier l'intérêt général à son intérêt personnel.

Notons en passant un fait qui vaut la peine d'être signalé. Les machines qui devaient servir à la fabrication de la boîte or en Angleterre furent fabriquées à La Chaux-de-Fonds. Et malgré l'interdiction d'exporter des outils, doublée d'un avertissement de la Chambre suisse d'horlogerie au Département de l'économie politique, ces machines ont passé la frontière en bonne et due forme. Peut-être saurons-nous un jour à quelles influences elles doivent cette faveur.

Le point de vue ouvrier

Il est certain que les ouvriers horlogers ont intérêt à ce que l'industrie qui les fait vivre se développe en Suisse, plutôt que de se transplanter à l'étranger. Certes, les ouvriers qu'on a tenté d'entraîner dans l'aventure ont reçu des offres de salaires vraiment encourageantes. Mais il ne faut pas se faire d'illusions sur ce qu'on peut attendre du capital; les expériences faites jusqu'à aujourd'hui ont suffisamment démontré qu'il est aussi dur dans un pays que dans l'autre.

Et le souvenir de ceux qui émigrèrent, grâce à des offres alléchantes, en Allemagne, en Autriche et en Italie, nous engage à recommander la prudence. Combien furent remerciés après qu'ils eurent formé la main-d'œuvre qui pouvait les remplacer, et tombèrent dans la misère, aggravée par le fait d'être en pays étranger. Du reste, le monde ouvrier ne doit pas oublier que ceux qui pratiquent la transplantation de l'industrie horlogère le font dans un but de lucre. Ce seul fait indique que la prudence est de rigueur.

Toutefois, si les organisations syndicales sont disposées à faire tout ce qui leur sera possible pour empêcher l'exode de l'industrie, non pas dans un esprit d'étroit nationalisme, mais dans un but d'intérêt général, elles le feront conditionnellement. A quoi servirait, en effet, aux ouvriers de maintenir au pays une industrie qui ne leur permettrait pas de faire vivre leurs familles. Or, une bonne partie des ouvriers monteurs de boîtes en or n'ont pas repris le métier depuis la guerre. Et si nous savons que l'article de luxe fut le plus frappé, on peut néanmoins se demander si les patrons de cette branche d'industrie ont consenti les sacrifices nécessaires pour occuper quelque peu leur personnel. Si c'était le cas, nous ne pensons pas que ce personnel se prêterait à la transplantation de l'industrie. Il appartient donc aux industriels, davantage qu'aux ouvriers, d'empêcher l'exode, puisqu'eux seuls ont les moyens financiers pour le faire. C'est du reste ce qu'a compris l'organisation syndicale de La Chaux-de-Fonds quand, appelée à se prononcer à ce sujet, elle votait la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale des ouvriers appartenant aux sections réunies (F. O. M. H.), après avoir entendu un rapport des organes compétents, approuve l'attitude du comité local dans la question du transfert de notre industrie en Angleterre.

Elle déclare, en outre, qu'il est nécessaire que le patronat fasse un effort plus sérieux pour occuper les ouvriers du pays.

De même, elle tient à faire ressortir l'inconséquence des partisans de la prospérité nationale, qui réclament de la classe ouvrière de ne jamais méconnaître les intérêts industriels du pays, alors qu'eux-mêmes s'empressent de tout sacrifier à l'intérêt personnel quand la première occasion se présente.

L'assemblée générale entend que la confusion disparaisse: ou bien les patrons ne reculeront devant aucun moyen pour conserver l'industrie au pays et alors les ouvriers — parce que c'est dans leur intérêt personnel et syndical — feront tout pour contribuer à ce résultat; ou bien le patronat est partisan du «laissez faire» et les ouvriers, dans ce cas, auront à envisager la situation sous un jour nouveau.

Mais ce qui importe, c'est que les ouvriers soient fixés sur les intentions des groupements patronaux à ce sujet; et l'assemblée réclame des garanties formelles à cet égard.

Conclusions

L'attitude des industriels sur machines et sur métaux, ainsi que celle de certains industriels en horlogerie, nous démontre une fois de plus que les ouvriers n'ont rien à attendre de bon de ce côté-là. Ils sont, au contraire, assurés que la moindre crise industrielle sera le prétexte à des baisses et à des vexations de toute nature. Dès lors, une seule leçon se dégage, pour eux, de ces faits. Il est toujours plus nécessaire d'avoir de fortes organisations industrielles, coalisées nationalement. Mais il faudra donner toujours plus d'importance aux relations internationales pour que l'exode d'une industrie, qui constitue un danger aujourd'hui, puisse se faire, si c'est une nécessité, sans aucun risque pour les ouvriers qui la favoriseront.



Union syndicale internationale

Sous ce titre a paru dans le dernier numéro des *Archives des Sciences économiques* un exposé du camarade Adolphe Braun qui, comme on le sait, est un de ceux qui connaissent le mieux le monde syndical d'Allemagne et d'Autriche. L'ordre des idées de cet exposé est très intéressant et instructif, et nous en recommandons la lecture à tous les syndiqués et à tous les camarades que ces questions intéressent. Nous reproduirons, en grands traits seulement, le contenu de cette dissertation. Dès la déclaration de la guerre mondiale, on s'est habitué à proclamer une nouvelle ère dans l'histoire de la société humaine. Le passé, par contre, est complètement ignoré, comme si par la guerre mondiale toute connexité entre le passé et le présent avait cessé. Mais cette appréciation non historique de l'histoire universelle conduit aussi à des conclusions erronées quant à la transformation de l'avenir.

* * *

On oublie trop souvent que le passé est le produit d'un long développement historique. Après la guerre, les mêmes tendances de développement se feront remarquer, et cela dans une forme encore plus prononcée. De nombreux politiciens et économistes politiques rêvent maintenant d'un Etat commerçant uni, qui créera lui-même les produits nécessaires. L'économie militaire en Allemagne, qui a suspendu presque totalement et l'importation et l'exportation, paraît avoir prouvé que cet idéal est réalisable. Mais ce système ne peut pas durer toujours. Sitôt après la guerre, les relations internationales devront être rétablies. Hommes, marchandises et capitaux passeront les frontières de l'empire allemand. Bien entendu, les premiers

temps après la conclusion de la paix, l'exportation de marchandises devra surmonter de nombreuses difficultés. D'autant plus nécessaire sera alors l'exportation d'hommes. Une quantité d'éléments favoriseront les tendances d'émigration des ouvriers: d'une part, la diminution dans l'exportation des marchandises; d'autre part, l'étroitesse du marché intérieur par suite de l'énormité des frais de guerre, des secours aux invalides, veuves et orphelins et les frais pour remettre en état les régions ravagées. En outre, une quantité d'industries se sont habituées à l'emploi d'une main-d'œuvre bon marché, de manière telle que même les éléments les plus capables parmi la classe ouvrière se verront forcés d'émigrer. Dans de nombreux Etats (notamment en France) le besoin d'ouvriers qualifiés sera très grand, par suite de la perte énorme en vies humaines causée par la guerre. Vu ces tendances d'émigration, les organisations syndicales se trouveront en face d'une quantité de problèmes importants dont la solution ne sera possible que sur le terrain international. Ces problèmes purement économiques et politico-sociaux engageront les organisations syndicales des divers pays à renouer les liens de la solidarité internationale, rompus violemment par la guerre.

*

Jusqu'ici on considérait* que seuls les ouvriers étaient partisans des unions internationales, pendant que les patrons déployaient leur activité plutôt sur le terrain national. Mais en examinant mieux l'état de choses, le résultat est tout autre. Les ouvriers ont l'habitude de faire connaître au public leurs actions et intentions; les patrons, par contre, gardent le secret le plus absolu sur leurs plans et desseins. C'est ce qui fit naître l'opinion que les patrons étaient nationalistes et les ouvriers internationalistes. En effet, ces dernières années, une multitude d'unions et combinaisons entre patrons de différents pays se sont créées. Celles-ci sont favorisées tout particulièrement par des trusts internationaux, des banques, sociétés financières et des organisations internationales de brise-grèves. Ici également des forces économiques agissent en faveur de la création d'unions internationales. En corrélation avec les tendances d'émigration, avec lesquelles il nous faudra compter après la guerre, naîtra l'important problème du secours de voyage. Celui-ci est de la plus haute importance, autant pour le pays d'émigration que pour le pays d'immigration. Le secours de voyage n'est pas une institution propre à notre époque. Il était déjà connu par les compagnons du moyen âge. Dès tout temps, l'envie de voyager était fortement développée chez les ouvriers. Pour les ouvriers, par exemple, les voyages constituent une